

Formation **SSCT CSE**

Santé, sécurité, conditions de travail

Public : Représentants du personnel au Comité Social et Économique (CSE), titulaires ou suppléants, membres de la Commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le rôle et les missions du CSE en matière de SSCT.
- Repérer les principaux risques professionnels.
- Participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.
- Exploiter le DUERP.
- Analyser un accident du travail ou une situation dangereuse.
- Participer aux inspections et enquêtes du CSE.
- Communiquer efficacement avec l'employeur et les salariés sur les questions de SSCT.
- Contribuer à une démarche de prévention au sein de l'entreprise.

Prérequis : Aucun

Durée : 5 jours / 35 heures

Nombre de participants : 12 maximum

Validation de la formation : Attestation de fin de formation.

Tarif : Nous contacter (nos formations ne sont pas soumises à la TVA)

PROGRAMME

1. Le CSE et ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Cadre réglementaire de la santé et de la sécurité au travail.

Obligations de l'employeur et des travailleurs.

Rôle, missions et prérogatives du CSE en matière de SSCT.

Rôle de la CSSCT et des représentants de proximité.

Droits d'alerte, droit de retrait et signalement d'un danger grave et imminent.

Registre des dangers graves et imminents.

Réunions, inspections et enquêtes du CSE.

Acteurs internes et externes de la prévention.

Délit d'entrave et recours aux moyens extérieurs.

→ *Identifier les missions et moyens d'action du CSE à partir de situations concrètes.*

2. Identifier et évaluer les risques professionnels

Notions de danger, risque, exposition et dommage.

Principaux risques professionnels

Risques psychosociaux et qualité de vie et des conditions de travail.

Facteurs de risques liés à l'organisation et aux conditions de travail.

Les 9 principes généraux de prévention.

Prévention collective et individuelle.

Les acteurs de la prévention dans l'entreprise.

→ *Repérer les dangers et analyser les risques à partir de situations de travail.*

3. Le DUERP et la démarche de prévention

Rôle et contenu du DUERP.

Identification, évaluation et hiérarchisation des risques.

Mise à jour et exploitation du DUERP.

Contribution du CSE à l'évaluation des risques.

Construction et suivi d'un plan d'actions de prévention.

Indicateurs de santé et de sécurité : AT/MP, absentéisme, sinistralité...

Priorisation des actions et suivi de leur efficacité.

→ *Analyser un DUERP et construire un plan d'actions de prévention.*

4. Analyser les accidents du travail et les situations dangereuses

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle, incident et presqu'accident.

Enquête du CSE : rôle, préparation et recueil des faits.

Analyse des causes immédiates et profondes.

Méthodes d'analyse : 5 pourquoi, arbre des causes, pyramide de Bird.

Identification des mesures de prévention.

→ *Réaliser l'analyse d'un accident et construire un plan d'actions.*

5. Le CSE, acteur de la prévention et du dialogue social

Préparer et réaliser une inspection SSCT.

Observer les situations de travail et recueillir les remontées des salariés.

Préparer et conduire les échanges avec l'employeur.

Présenter des constats et formuler des propositions.

Communiquer auprès des salariés.

Suivre les actions de prévention.

Construire une démarche de prévention adaptée aux enjeux de l'entreprise.

→ *Construire un plan d'action SSCT à partir d'une problématique rencontrée.*

Profil de l'intervenant :

Formation animée par un formateur/coach spécialisé dans la mise en place et le fonctionnement du CSE, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

Il dispose d'une expérience professionnelle dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'accompagnement des entreprises.

Il adapte son intervention au contexte de l'entreprise et aux problématiques rencontrées par les participants.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Pédagogie basée sur **l'action learning** (en situation d'apprentissage) et par l'échange de pratiques entre les participants.

- Partie théorique et réglementaire
- Mises en situation pratique
- Méthode essentiellement participative, axée sur les échanges
- Travaux en sous-groupe
- Analyse de situations de travail
- Analyse de documents professionnels

Les exemples et ateliers sont adaptés au secteur d'activité, aux risques rencontrés et aux problématiques identifiées.

- Salle de formation équipée
- Support pédagogique remis aux participants
- Documents professionnels (DUERP, registre DGI, fiche d'analyse d'accident ...)
- Paperboard ou tableau blanc

Modalités d'évaluation :

- Auto-positionnement
- Questionnaires
- Exercices d'application tout au long du parcours
- **Evaluation formative continue**
- **Exercice récapitulatif**
- **Retour individualisé** du formateur

Nous contacter :**EVOLU FORMATION**

contact@evoluformation.com

04 28 29 25 33

Date d'actualisation : août 2026